



Essai sur l'histoire et les antiquités d'Argentan / par L.-Joseph Chrétien

ESSAI SUR L'HISTOIRE ET LES ANTIQUITÉS D'ARGENTAN.

ARGENTAN, chef-lieu d'Arrondissement, est situé au 17^e. degré 35 minutes de longitude, et au 48^e. degré 45 minutes de latitude. Sa fondation se perd dans la nuit des temps. Suivant Bourgon, les Romains l'appelaient *Aroegenue*. Dans les cartes de l'ancienne Gaule, imprimées en 1641, on lui donne le nom d'*Argennes* ou d'*Argenes*. Les Historiens latins l'ont désignée sous différens noms : *Aragentis*, *Argentoria*, *Argentomum*, *Argentonium Castrum*, et plus anciennement, *Argentomagum*. On écrivait autrefois *Argenten*, d'où est venu aux habitans le nom d'*Argenténois*.

On prétend que, du temps des Romains, cette ville fut un lieu de passage ou une station militaire de leurs troupes, qui traversaient à cet endroit, le fleuve désigné, de nos jours, sous le nom d'Orne. Toutefois, il est certain qu'on y a trouvé plusieurs médailles de leurs Empereurs.

L'antiquité de cette ville, la beauté de sa position, au milieu de vastes plaines, le voisinage de la forêt, le cours de l'Orne qui la traverse, le séjour de Rois et des Princes qui l'ont habitée, lui ont mérité l'éloge de l'Auteur du *Neustria Pia*. Il dit, en parlant d'elle : *Argentonio nobilissimo Neustrioe oppido*.

[p. 6]

L'Orne qui passe par cette Ville, a été mis au rang des fleuves, parce qu'il ne perd son nom que dans la mer. Il prend sa source dans la paroisse d'Aunou, au-dessus de Séez, et se décharge dans la Manche, après avoir traversé la ville de Caen. Depuis bien long-temps, on a formé le dessein de le rendre navigable.

En 1570, sous Charles IX, il en fut question ; les malheurs de ce règne et des suivans empêchèrent sans doute l'exécution de ce projet.

En 1593, sous Henri IV, un ingénieur fut chargé de visiter son cours, et il résulta de son procès-verbal que toutes les difficultés pourraient être surmontées sans beaucoup de frais.

Ce projet, dont M. le marquis d'Ancre, Gouverneur de Caen, s'était occupé sans succès, fut renouvelé sous Louis XIV ; ce fut cette fois la mésintelligence des ingénieurs qui le fit échouer.

Le grand Colbert s'en occupa aussi ; mais une mort prématurée enleva ce sage ministre, et le projet ne fut pas continué.

En 1684, Michel-André Jubert de Bouville, Intendant d'Alençon, reconnut l'utilité de le canaliser jusqu'à Caen ; mais comme les précédentes, cette idée resta dans l'oubli.

Les habitans de Caen présentèrent, en 1740, un plan qui fut agréé du Ministre : la guerre étant survenue cette année, il ne fut rien statué qu'en 1748. On forma alors une société pour avancer les frais, et un Ingénieur du Roi fut chargé de nouveau d'en

[p. 7]

visiter le cours. Il résulta de son procès-verbal que cette entreprise était possible ; mais elle ne fut exécutée que sur le papier.

Le vœu des négocians s'est encore manifesté en 1772 : on y indique le projet d'ouvrir un Canal de communication de la Sarthe avec l'Orne qu'on rendrait navigable depuis Sées jusqu'à Caen ; ce qui procurerait un débouché très utile pour la Normandie, le Perche, la Bretagne, l'Anjou, etc. Nos députés devraient bien s'en occuper, pour nous, revenons à notre sujet :

Les premières fortifications de la ville d'Argentan, qu'on connaisse par l'histoire et par quelques vestiges, étaient très-anciennes. Elles renfermaient toute la ville, excepté, peut-être, quelques faubourgs de peu d'importance. On voit qu'elles décrivait à peu-près un cercle, et que l'étendue de cette place était considérable pour le temps. Rollon, 1^{er} duc de Normandie, les fit bâtir ou même reconstruire. Elles contenaient dans leur enceinte, l'Eglise Saint-Germain, Notre-Dame-de-la-Place, et Saint-Martin, qui était près des murs. Il y avait sept portes : la porte *Millet*, la porte *des Vignes*, qui se trouvait à l'entrée du chemin d'Ecouché, il traversait alors le Marais par Beaulien : on l'a abandonné vers la fin du 14^e. siècle. Vers le petit Marais, était la *Poterne*, dite vulgairement *Laffillard*, une autre était près du grand pont. Celle qui était contre les Capucins s'appelait la porte *des Telliers* : la sixième était placée à l'extrémité de la rue Saint-Thomas : la dernière enfin partageait la rue de la Poterie à peu près en

[p. 8]

deux ; on la nommait la porte de *l'Equilier*. Il paraît que le Père Marin, Prouvère Bicheteaux, dominicain et l'abbé de Courteilles, qui nous ont transmis cette description, ont omis une porte qui devait faire face à la rue de la Noë, où se trouvait l'ancienne route de Sées, qui se dirigeait vers le Bain-Sacré et l'Eglise St-Martin-des Champs.

Toustain Gos reçut dans Argentan le duc Richard I^{er}, fils de Guillaume Longue-Epée, lorsqu'il visita son Duché, en 996.

Henri premier, Roi de France, voulant profiter de la jeunesse de Guillaume-le-Conquérant, Duc de Normandie, pour s'emparer de son Duché, assiégea Argentan en 1046, détruisit ses anciennes fortifications et la ville où il mit le feu.

Les fortifications furent relevées en 1090, et la ville fut assiégée et prise d'assaut en 1094, par le duc Robert et Philippe 1^{er}. Roi de France, sur Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre. Robert avait eu recours à Philippe ; le Roi tenta de réconcilier les deux frères. Guillaume-Le-Roux, ne voulut point d'accomodement. Le Duc et Philippe prirent la route d'Argentan. Le premier résolut d'assiéger Exmes, tandis que le Roi ferait le siège d'Argentan. Roger — *Le Poitevin* y commandait avec une garnison de sept à huit cents hommes, sans les écuyers et les bourgeois qui étaient au nombre de plus de quatorze cents combattans. Philippe fit sommer la garnison de se rendre. Roger répondit que le Roi d'Angleterre lui en ayant confié la garde,

[p. 9]

il ne pouvait la remettre qu'à lui. Aussitôt le roi Philippe fit élever une machine, du côté de la rue des *Gaules* ; elle fit une brèche considérable entre la tour qui joignait le boulevard, et la *tour voutée*. Les assiégeans montèrent à l'assaut, et le château fut emporté l'épée à la main, malgré la résistance des assiégés. Une partie de la garnison fut passée au fil de l'épée, et le reste fait prisonnier. Robert rentré dans Argentan, le donna imprudemment, avec la forêt de Gouffern, à Robert de Bellême, 2^e. du nom, qui en fut chassé par Henri 1^{er}. roi d'Angleterre.

Suivant Orderic-Vital, Henri en fit reconstruire les murailles dans un cercle moins étendu que les précédentes, et bâtir le donjon et le château ; il finit son règne, après en avoir fait élargir les fossés, en 1135. Ce Prince entretenait dans Argentan une garnison. C'est ainsi qu'il mit cette ville au rang des plus fortes places de Normandie. Les nouvelles fortifications ne renfermaient que le centre de la ville. L'enceinte des remparts était à peu près carrée, hérissée d'un grand nombre de tours ou de bastions. Elle était dominée par une citadelle ou donjon. Il en reste encore une partie. L'ensemble de cette forteresse formait deux enclos ; celui de la Ville et celui du Château. L'enclos du château était séparé de la ville par un large fossé et un rempart. Au haut de cette enceinte, qui formait un carré-long, était bâti le donjon, où l'on accédait par un pont-levis qui répondait à une porte basse et étroite par laquelle on

[p. 10]

entraît dans cette place. On a découvert en 1727, lorsqu'on disposait l'extérieur du château pour y transférer le siège du Tribunal et la conciergerie de la ville, un chemin souterrain qui paraissait tendre au donjon, où il y avait

aussi de ces souterrains qui conduisaient hors des fossés et boulevards.

Cette place regardée comme sûre et capable de défense, fut, après la mort du roi Henri 1^{er}., le lieu de refuge de Mathilde, sa fille, femme de Géoffroi Plantagenêt, comte d'Anjou, à qui Etienne, comte de Blois, neveu du feu Roi, disputait les couronnes d'Angleterre et de Normandie. Il vint pour les assiéger ; mais un différent survenu dans son armée, composée de Flamands et de Normands, fit lever le siège et donna lieu à une trêve qui fut conclue en 1137. Cette ville faisait partie de la dot promise à cette princesse par Henri, son père. En 1150, elle abandonna la Normandie, qu'elle avait conquise, à Henri son fils ; et se réserva, entre autres domaines, celui d'Argentan et le château de cette ville qu'elle habita. Ce fut cette princesse qui fixa le ressort de l'ancienne vicomté, qui créa des sergenteries nobles, qui établit une foire franche dite *Au chambellan* ou de la Pentecôte ; et enfin accorda aux habitants d'Argentan le privilège de prendre, pour armoiries de leur ville, l'Aigle Impériale qu'elle conservait dans les siennes, au droit de son premier mari, l'Empereur d'Allemagne, Henri V, mort en 1125. Cependant une guerre plus meurtrière que décisive

[p. 11]

continuait en *Angleterre*, et une bataille allait suffire pour assurer le Sceptre à Henri lorsqu'en 1153, les Grands ménagèrent nu accommodement. On régla qu'Etienne resterait sur le trône jusqu'à sa mort, et que Henri, fils de Mathilde, lui succéderait. Il mourut en 1154, et le trône passa, suivant les conventions à Henri qui fut le deuxième du nom. Il fit en 1157 une levée de toutes les troupes de la Normandie à Argentan, pour combattre le Duc de Bretagne. En 1172, ce même roi, voulant faire la conquête de l'Irlande, assembla tous les comtes et barons dans cette même ville, pour aviser aux moyens d'exécuter cette entreprise, qui lui réussit. En 1168, il y reçut les Légats du Pape qui venaient pour le réconcilier avec Saint-Thomas, Archevêque de Cantorbery, contre lequel plusieurs Evêques d'Angleterre étaient venus lui porter des plaintes. L'Archevêque rentré dans les bonnes grâces du roi les conserva peu de temps. De nouvelles plaintes les lui firent perdre. Henri, qui les reçut, était au château d'Argentan ; dans sa colère, il se servit d'expressions qui marquaient le désir qu'il avait d'être débarrassé de cet archevêque, peut-être trop entier dans la défense de ses droits et des privilèges de son Eglise. Quatre Gentils-hommes normands, animés par le discours du roi, partirent de cette ville, passèrent en Angleterre où ils assassinèrent ce Prélat, le 30 Décembre 1170, devant l'autel de la Métropole. Le roi fâché d'avoir donné occasion à sa mort, s'en excusa et en fit pénitence : il répara le scandale qu'il avait

[p. 12]

causé, en faisant dédier l'Eglise de l'hôpital des malades de cette ville sous l'invocation de ce nouveau Saint, après sa canonisation qui se fit dès 1173. A la mort de Henri II, arrivée en 1189, le château et domaine d'Argentan fit partie du domaine d'Eléonore d'Aquitaine, sa veuve, qui y établit sa principale résidence. Richard, fils et successeur du roi Henri, venait, de temps à autre, au château de cette ville. Après la mort de Richard, arrivée en 1199, Jean, surnommé Sans-Terre, son frère, après son couronnement, y vint tenir sa Cour plénière, aux fêtes de Noël de la même année. Jean jouit peu de temps du Duché de Normandie qu'il négligea de défendre contre Philippe-Auguste. Argentan fut pris dès l'an 1202, par ce monarque qui fit la conquête de toute la Normandie, en 1204.

Le château et domaine d'Argentan après avoir été sept à huit ans dans les mains de Philippe le Hardi et de Philippe-le-Bel, son successeur, fut donné par ce dernier à Mathieu de Montmorency, en 1295, à la charge d'une paire d'éperons, pour hommage.

En 1356, lorsque les Anglais pénétrèrent en Normandie, Charles de Montmorency, 1^{er}. du nom, petit-fils de Mathieu, jouissait du domaine d'Argentan : on lui en avait fait don par lettres. Ils prirent et pillèrent cette ville et brûlèrent le château où périrent tous les titres publics avec ceux de l'Hô el Dieu, qui y avaient été déposés pour leur conservation. Marie de Montmorency lui succéda, et elle s'en dessaisit par vente,

[p. 13]

le 26 Février 1372, en faveur du prince de Valois, comte d'Alençon, arrière petit-fils de St-Louis. Argentan fut réuni à ce comté par lettres patentes d'union du mois de mai de la même année, et distrait du ressort de la baillie de Caen, avec toutes les paroisses de sa vicomté, qui furent unies au baillage d'Alençon. Le château d'Argentan, que les rois d'Angleterre avaient habité, devint le principal domicile de Pierre de Valois et des princes ses successeurs.

Pierre II, comte d'Alençon et du Perche, mourut en 1408, à Argentan, et fut transporté au Val-Dieu où on l'inhuma.

Les Anglais repassèrent en France, assiégèrent Argentan qui leur fut livré, par capitulation, en 1417. Maîtres

de cette place, ils firent bâtir de nouveaux forts, en dehors de la porte Saint-Martin. En 1449, l'armée de Charles VII les y assiégea : ils lui opposèrent de la résistance ; mais les bourgeois lui ouvrirent les portes.

François, duc de Bretagne, revenant de Rouen, où il avait assisté à la prise de possession du duché de Normandie, par Charles, frère du roi, pilla, en 1465, la Basse-Normandie, s'empara d'Argentan et de plusieurs autres places. Louis XI à la tête d'une armée, reprit cette ville ; et pour faire abandonner au breton le parti de Charles, arrêta un traité dans cette place avec lui.

Coligny, chef des protestans, s'empara de cette ville en 1562. Après lui avoir imposé 10,000 liv. de contribution, il se rendit à Sées et pilla la cathédrale : il fit allumer un

[p. 14]

bûcher où fut jeté le corps de St-Gerard, qui avait été déposé dans une chasse d'argent. Son armée y fit de grands dégâts. En 1568, Gabriel de Montgomery, autre chef de ce parti, assiégea Argentan. Dumoulinet, évêque de Sées, s'y était renfermé avec les seigneurs catholiques des environs. Il ne put forcer l'enceinte de la ville qui fut bien défendue. Il se retira, après avoir mis le feu à l'église St-Martin qui lui avait servi de retraite. Les Calvinistes ou Huguenots, irrités du massacre de la St-Barthélemi, reprirent les armes et se saisirent de plusieurs villes en 1574 : celle d'Argentan fut de ce nombre ; mais M. de Maignon, à la tête de 6000 hommes de troupes et de la noblesse catholique du pays, les en chassa dès la même année. Argentan entra dans le parti de la ligue ; mais en 1589, les bourgeois abandonnèrent ce parti et forcèrent le gouverneur, qui n'avait que 300 hommes de garnison, de leur remettre les clefs de la ville ; ils ouvrirent à Henri IV. Le Roi demeura à Argentan, depuis son entrée jusqu'au siège de Falaise, et la plupart du temps que dura ce siège.

Le domaine d'Argentan fut distrait du duché d'Alençon par Henri IV, et engagé en 1586 à titre de rachat perpétuel, à Marguerite de Lorraine. Pendant toutes les guerres civiles et religieuses, le domaine de cette ville resta dans la Maison de Lorraine jusqu'à Françoise de Lorraine, duchesse de Mercoeur, qui le porta, en 1609, dans celle de Vendôme, prince légitimé, fils naturel de Henri IV. Ce nouveau seigneur

[p. 15]

engagiste d'Argentan, protégea cette ville ; mais il ne put la garantir des nouveaux malheurs qu'elle éprouva par une nouvelle guerre civile.

Les guerres qui s'élevèrent sous Marie de Médicis, régente du royaume, engagèrent les habitans d'Argentan à solliciter de Louis XIII, la démolition du donjon de leur ville ; ce prince l'ordonna : la partie donnant dans l'enceinte du château, fut abattue en 1617. On trouva dans les ruines quantité d'inscriptions gothiques, débris d'anciens édifices employés à la construction du fort. On fit aussi abattre les remparts et on acheva de faire combler le fossé qui partageait le château de la ville. Il ne resta que le côté extérieur, qui avec les remparts enfermèrent le château qu'on voulut conserver. Les bourgeois furent chargés de son entretien, mais les revenus entiers de la ville ne suffisaient pas ; c'est pourquoi on abandonna les tours et remparts à leur ruine.

En 1649 les Princes mécontents de la régence de la mère de Louis XIV, se soulevèrent contre elle. Maré, frère du comte de Grancey, gouverneur d'Argentan, y vint de la part de la Reine régente, s'assurer de la fidélité des habitans. Il y était encore lorsque M. Pierre de Rosevignen, seigneur de Chamboy, lieutenant-général du duc de Longueville, Gouverneur de la province, y entra le 11 février 1649, avec ses troupes. Maré, épouvanté, prit la fuite durant la nuit. MM. de Longueville et Chamboy, s'étant retirés de la ville avec leurs soldats, le 20 Mars, Maré y revint

[p. 16]

avec les siens. Les habitans s'étaient préparés à s'opposer à son entrée, mais des intelligences qu'il avait dans la ville la lui ouvrirent. Il y exerça toute sorte de vexations et mauvais traitemens. Il exigea une contribution de 500 écus par jour des habitans, pour se racheter du pillage dont il les menaçait. Cette guerre, nommée du bien public, fut très-fatale à la ville d'Argentan, à qui elle coûta plus de 40,000 livres. Heureusement M. de Chamboy vint lui signifier des ordres de la cour qui l'obligèrent de se retirer avec ses gens.

Louis de Mercoeur, Cardinal de Vendôme, succéda dans le domaine d'Argentan, à César, son père, mort en 1665, Il le laissa par sa mort arrivée en 1669, à Louis-Joseph, dit le Grand Vendôme. De ce dernier, il passa à Marie-Anne de Bourbon-Condé, sa veuve, par donation, en 1712 ; et ensuite à Louise-Bénédictine de Bourbon-Condé, soeur de Marie, qui mourut en 1718. Louise-Bénédictine était alors mariée à Louis-Auguste de Bourbon-du-Maine, prince légitimé, fils de Louis XIV ; le domaine passa dans cette Maison.

Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, fils du duc du Maine, l'a obtenu dans son partage, et en a joui jusqu'en 1767, année qu'il le vendit, après en avoir obtenu la propriété du roi, Louis XV, en contre-échange. Par cette vente le domaine passa à M. de Cromot, seigneur du Bourg, 1^{er}. commis des finances, qui, devenu surintendant des finances de M.^r, comte de Provence, depuis Louis XVIII, le céda à ce

[p. 17]

prince en contrechange de la grande et petite forêt d'Argentan. Ce dernier propriétaire en a joui jusqu'à la révolution.

Dans les temps de troubles qui suivirent cette époque, la ville d'Argentan a été le théâtre d'une malheureuse affaire. De nos jours on y trouve des partisans du gouvernement de 1830, de la légitimité et de la république.

SEIGNEURS.

Onfroy le Danois, depuis 912.

Toustain Gos, fils ou petit-fils d'Onfroy.

Herloin de Conteville, vers l'an 1045.

David, d'Argentan, en 1066.

Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, et *Guillaume III, dit le Roux*, roi d'Angleterre.

Robert de Montgomery-Bellême, vers 1101.

Arnulphe de Bellême-Montgomery, comte de Pembrock, frère du précédent.

Henri 1^{er}, roi d'Angleterre, et duc de Normandie, en 1107.

Mathilde, Impératrice, fille et héritière de Henri premier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, en 1135.

Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, vers 1157.

Eléonore d'Aquitaine, reine douairière d'Angleterre, et *Richard* son fils.

Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, dernier duc de Normandie, en 1199.

Henri Clément 1^{er}, maréchal de France, fut le premier seigneur d'Argentan, après la réunion de la Normandie à la Couronne de France, en 1204.

[p. 18]

Jean Clément, maréchal de France, 1214.

Henri Clément II, maréchal de France.

Henri Clément III.

Mathieu de Montmorency IV, surnommé le grand-amiral, grand chambellan de France, en 1295.

Jean Sire de Montmorency 1^{er}. 1304 ou 1305,

Jean Sire de Montmorency, Evêque d'Orléans, en 1325.

Charles de Montmorency, 1^{er}. du nom, maréchal de France et gouverneur de Normandie, en 1350.

Marie de Montmorency, dame d'Argentan.

Pierre de Valois II, surnommé le Noble.

Jean I^{er}, de Valois, comte, et depuis duc d'Alençon, surnommé le Sage.

Jean de Valois II, surnommé le Beau, duc d'Alençon, en 1415.

René de Valois, comte du Perche, depuis duc d'Alençon, en 1474.

La bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse douairière.

Charles IV de Valois, duc d'Alençon, comte du Perche.

Marguerite de France, reine de Navarre dame d'Argentan, en 1526.

Henri II et François II, rois de France.

Catherine de Médicis, veuve de Henri II, reine douairière, duchesse d'Alençon, dame d'Argentan.

François de Valois, duc d'Alençon et d'Anjou, en 1566.

Christophe de Bassonpierre, maréchal de France, en 1584.

Marguerite de Lorraine Vaudemont, dame d'Argentan, en 1586.

[p. 19]

Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercoeur.

Françoise de Lorraine, duchesse de Mercoeur, dame d'Argentan.

Louis de Mercoeur, cardinal de Vendôme.

Louis-Joseph de Mercoeur Beaufort, etc. dit le Grand Vendôme, en 1669.

Marie-Anne de Bourbon-Condé, douairière de Vendôme.

Louise-Bénédictine de Bourbon-Condé, duchesse du Maine, dame d'Argentan.

Louis-Charles de Bourbon-du-Maine, comte d'Eu, et comte d'Argentan, etc.

Jules-David Cromot, baron Du Bourg, en 1767.

Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, comte de Provence et du Maine, duc d'Anjou et d'Alençon, apanagiste du domaine d'Argentan, etc., en 1776.

GOUVERNEURS.

Onfroy le Danois, vers 912, sous Rollon.

Guillaume Sire d'Aché, depuis environ 947. Il mourut en 990.

Toustain Gos, en 996.

Gerard, ou Girard de Gournay, qualifié de seigneur d'Ecouché, avant 1091.

Roger-le-Poitevin, fils de Roger de Montgomery, 2^e. du nom et de Mabile de Bellême, était gouverneur lorsque cette ville fut prise d'assaut en 1094.

Guiganalgazon, que plusieurs nomment Guingallois, fut nommé capitaine par Henri I^{er}., roi d'Angleterre, lorsque ce prince en eut chassé Robert de Bellême, vers l'an 1104.

[p. 20]

Ingelger de Bohon, fut établi capitaine de cette ville, par Geoffroi, comte d'Anjou, duc de Normandie, au droit de son épouse, Mathilde, veuve de Henri V, empereur d'Allemagne.

Jean, Batard de Montmorency. Il occupait la place de capitaine, le 15 Janvier 1364.

Guillaume Diveri, chevalier, seigneur d'Oiseri et de St-Pathus, eut la garde et capitainerie du château, avant le 13 Janvier 1367.

Jean de Roquemont, succéda à Guillaume Diveri.

Foucault du Merle, fut capitaine d'Argentan, au commencement du 15^e. siècle.

Guillaume du Merle, écuyer, succéda à Foucault du Merle.

Guillaume Larçonneur, chevalier, seigneur de Médavi, fut capitaine d'Argentan, sous Jean de Valois.

Sire de Poilé et Trouzeauville, étaient capitaines d'Argentan, en 1417, année où les Anglais s'emparèrent de cette ville.

Guillaume Wimington, Richardgré de Codnor et Pierre Garneis, anglais, étaient gouverneurs pendant l'usurpation.

Olivier de Coursaillon, un des plus grands guerriers de son siècle, était capitaine ou maréchal d'Argentan, en 1449.

Jean de Meudrac, fut nommé capitaine de cette ville, pour Charles VII, vers 1450.

Guillaume de Lapallu, seigneur de Meheudin et du Mesnil-Hubert, fut gouverneur

[p. 21]

d'Argentan et procureur général à l'échiquier des ducs d'Alençon, seigneurs de cette ville.

Guillaume de la Fosse, était gouverneur en 1472.

Jean Gruel, seigneur de la Frette Treneau, Digny, etc., capitaine ou connétable.

Jean Gruel, troisième fils du précédent, succéda à son père dans son gouvernement.

Adrien Tiercelin, seigneur des Brosses, fut nommé connétable ou capitaine de cette ville, au commencement du XVI^e. siècle.

Jacques Tiercelin, fils du précédent, succéda à son père dans son gouvernement. Il mourut en 1552.

De Lorges Montgomery, connu sous le nom de *capitaine Lorges*, fut nommé capitaine d'Argentan, par l'amiral Coligny Chatillon, qui s'empara de cette ville, en 1562.

Maurice Davesgo, seigneur du Valheureux, était capitaine de cette place, avant 1568.

Jacques de Bardoult, seigneur de Fel, était gouverneur, vers 1568.

Jacques de Rouxel, II^e. du nom, comte de Médavi, seigneur d'Ocagne et de Chaumont, fut nommé gouverneur en 1572.

N. de Vieuxpont, gouverneur ; on ne sait pas bien s'il succéda immédiatement au précédent.

Du Bois Moisi, ou Bois Moze, gouverneur pour la ligue.

Jean de Berranger, qui se donnait le titre de comte de Fontaine les Bassets, seigneur

[p. 22]

de Grogny, etc., fut nommé gouverneur par Lettres données au Camp devant Falaise, le 7 Janvier 1590, par Henri IV.

Jean-Antoine de Saint Simon, baron de Courtomer, succéda à Jean de Berranger, vers 1598.

Pierre de Rouxel, baron de Médavi, fut nommé gouverneur, et fut privé de cette place peu de temps après.

Gabriel II comte de Montgomery, chevalier des Ordres du Roi, baron d'Ecouché, St-Georges, etc., *châtelain du Mesle-sur-Sarthe*, etc. fut nommé gouverneur d'Argentan. Le Roi lui donna ce gouvernement à la place de celui de Pontorson, qu'on démolit à cause des nouveaux troubles.

Jacques de Rouxel, III^e. du nom, comte de Médavi et de Grancey, maréchal de France, ancien gouverneur de Thionville, vers 1645.

François-Bénédict de Rouxel, marquis de Grancey, chef d'escadre, était fils du précédent, et lui succéda dans le gouvernement d'Argentan.

Pierre de Rouxel, comte de Grancey, maréchal des camps et armées du Roi, fut nommé gouverneur, vers 1680.

Jacques-Léonor de Rouxel, comte de Médavi, lieutenant général des armées du Roi, fut nommé gouverneur de cette ville, par brevet daté de Versailles, le 5 Avril 1726.

Louis du Plessis Chatillon, chevalier, marquis de Châtillon et de Nonant, etc, etc., fut nommé gouverneur, par brevet de Louis XV, du 4 Octobre 1728.

M. Duplessis Chatillon, fils du précédent,

[p. 23]

fut nommé gouverneur, après la démission de son père. Son brevet est daté du 27 Janvier 1750.

M. Le marquis d'Osmont, est le dernier qui a été nommé gouverneur d'Argentan, par brevet du Roi : il en porta le titre jusqu'à son décès, arrivé en 1771.

MUNICIPALITE.

L'origine des droits et franchises d'Argentan remonte à la plus haute antiquité. Cette ville a toujours conservé sa liberté primitive. Le Maire et les Echevins, fondés sur ces *droits et franchises*, rendent au nom des habitants, le 13 Octobre 1675, non un aveu, mais donnent une simple déclaration. Ces privilèges appuyés sur des titres communs et particuliers, et une très-longue possession, furent attaqués par les commissaires nommés pour l'évaluation de l'*échange*, du domaine, faite par le Roi. La ville déboutée, par défaut, d'une partie de ses droits, par arrêt de la commission du 22 Avril 1774, continua cependant d'en jouir, et se pourvu, par opposition, à la Chambre des comptes de Paris. Elle y obtint deux arrêts contradictoires, qui la rétablirent dans ses droits, franchises et exemptions.

On voit, par des actes de 1419 et 1505, que les assemblées de ville étaient présidées par le vicomte ou son lieutenant, dans les XV et XVI^e siècles. Dans la suite, les lieutenans du bailli en exclurent les vicomtes et les remplacèrent.

Les Echevins, le procureur des bourgeois,

[p. 24]

et le receveur des octrois, composaient les assemblées particulières, qui se tenaient dans la tour de la porte de la Chaussie, où était le charrier de la ville. Ils étaient à la tête des habitans dans les assemblées générales qu'on convoquait à l'auditoire. Le syndic de la ville ou procureur des bourgeois, faisait annoncer ces assemblées au prône des quatre paroisses, et par le son de la cloche de ville.

Cet ancien usage subsista jusqu'en 1611, époque à laquelle un grand nombre de personnes, de toutes professions, ayant occasionné de la confusion dans les assemblées, les officiers municipaux et les plus notables habitans, obtinrent de Louis XIII des Lettres patentes, en forme de chartre, qui leur permirent d'élire un corps et conseil de ville, composé de vingt-cinq habitans.

L'instabilité des charges municipales, depuis le règne de Louis XIV, rendues, tantôt vénales, tantôt électives, suivant les besoins de l'état, fut enfin fixé par édit de novembre 1771 ; on créa ces charges en titre d'office héréditaire. Avant la révolution, la ville était gouvernée par un Maire, un Lieutenant de maire, deux Echevins, deux Assesseurs, deux Contrôleurs, un Procureur du Roi, un Secrétaire greffier et un Receveur des deniers communs.

Dans les derniers siècles, la Milice bourgeoise d'Argentan, était distribuée en cinq Compagnies, nommées de *la Ville*, de *la Chaussée*, de *St-Thomas*, de *St-Martin* et

[p. 25]

du *Beigle*. Elle était commandée par un colonel et un major ; et chaque compagnie avait un capitaine, un lieutenant et un enseigne.

En 1781, on fit des changemens dans la milice bourgeoise. Les cinq compagnies, qui la composaient, furent réduites à quatre, par la suppression de celle du Beigle. On nomma de nouveaux Officiers, et on arrêta que leur uniforme serait aux couleurs des armes de la ville : habit bleu, paremens, collet et revers noirs, veste et culotte jaune, et boutons d'argent, timbrés d'un aigle éployé et diadémé de sable surmonté d'une couronne de comte. Le nombre des officiers fut fixé à un colonel, un lieutenant-colonel, un major, quatre capitaines, quatre lieutenans et un enseigne. Ces officiers, nommés par la ville, obtinrent des brevets du duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie.

En 1777, le conseil de ville fit faire le dénombrement des habitans d'Argentan, de tous âges et de tout sexe. Le nombre se monte à cinq mille neuf cent un individus, savoir : 5406 dans la paroisse de St-Germain et de St-Martin, 359 dans celle de Mauvaisville, et 136 dans Coulandon.

La population d'Argentan est d'après le dernier recensement officiel, de 6044 habitans ; il y a 754 gardes nationaux du service ordinaire, 297 de la réserve, en tout 1051. Ses contributions foncières, pour 1834, sont de 22 838 f., personnelles et mobilières 9,705, des portes et fenêtres 9456.

On faisait dans cette ville, en 1750, quelques

[p. 26]

étamines, et des serges que les ouvriers appelaient de petits draps ; ce genre d'industrie s'est éteint depuis longtemps.

Argentan possédait aussi une Parcheminerie, qui donnait quelques beaux vélins ; elle est anéantie depuis que beaucoup d'actes, qui s'écrivaient autrefois sur le parchemin, sont transcrits et délivrés sur papier.

Le fleuve d'Orne a la propriété de contribuer à la bonté du tannage ; les cuirs sont estimés : c'est le seul genre d'industrie qui s'est un peu soutenu. La Chapélerie, les Toiles, le Point de France, ou *Bride d'Argentan*, complétaient le commerce de cette ville, qui ne fait presque plus d'affaires en ce genre.

Il se tient dans cette ville, six foires par an, deux marchés par semaine et deux halles, le mardi et le vendredi.

VICOMTE.

Autant que dura le gouvernement des Ducs de Normandie, les Vicomtes administrèrent la Justice.

Toustain Gos, fils d'Omfroi le Danois, est le plus ancien des Vicomtes d'Argentan, dont le nom nous soit parvenu. Il occupait cette place, lorsque la ville fut brûlée en 1035.

Il paraît que dans le 12^e. siècle, la juridiction de la vicomté d'Exmes fut unie à celle d'Argentan, par l'Impératrice Mathilde, lorsqu'elle créa dix-sept sergenteries nobles, relevantes du château de cette ville.

[p. 27]

Le nombre des villes, bourgs et paroisses de l'ancienne Vicomté, est porté à 170, par un dénombrement adopté pour la formation du ressort du siège de l'élection d'Argentan, au 16^e. siècle.

BAILLIAGE.

Les premiers Officiers qui portèrent le nom de Baillis, sous les ducs de Normandie, n'étaient que des Juges inférieurs aux Vicomtes. Les Baillis royaux n'ont paru que depuis la réunion de la Normandie à la couronne de France, en 1204. Leur trop grande autorité, ayant donné de l'ombrage à la cour, on la diminua. Lors de l'établissement des bailliages, Argentan et sa vicomté firent partie de l'arrondissement de celui de Caen, et il ne fut incorporé à celui d'Alençon, que vers l'an 1372.

L'origine du bailliage d'Argentan remonte à la création des lieutenans du grand Bailli, établis dans les chef-lieux des vicomtés principales.

SIÈGE DE POLICE.

Cette Juridiction, si utile au maintien de la tranquillité, fut originellement tenue par les vicomtes.

L'office de Lieutenant-Général de police, fut créé par l'édit d'Octobre 1699, dans toutes les villes où il y avait un siège de bailliage. Cette charge, près le bailliage d'Argentan, fut établie le 30 mai 1705.

[p. 28]

ÉLECTION.

L'élection d'Argentan fut composée dès sa création, des villes, bourgs et paroisses qui formaient le ressort de son ancienne vicomté, avant son démembrement, par l'établissement de sièges particuliers de vicomté à Exmes et à Trun.

En 1697, elle contenait 17,460 taillables, 49,000 habitans, 16,356 feux, trois hautes justices, le comté de Montgomery, quatre marquisats, cinq baronnies, trois abbayes royales, six prieurés, la commanderie de Ville-Dieu, 172 cures, deux grosses forges, deux verreries.

Il y avait aussi, dans cette ville, un tribunal de lieutenant des maréchaux de France.

MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS.

Cette charge remonte à une haute antiquité. Plusieurs chartres de Mathilde, attestent que cette princesse avait à Argentan un lieutenant et un verdier, pour conserver et administrer les forêts de ses domaines. C'est en 1583, que cette juridiction prit le nom de Maîtrise.

PONTS ET CHAUSSEES.

La reconstruction du grand pont d'Argentan, en 1750, fit établir un Sous-Ingénieur dans cette ville, pour en

diriger les travaux. Les grandes routes qu'on a faites depuis, y ont fixé sa résidence.

La route de Sées fut ouverte sur un

[p. 29]

nouvel alignement, commencé en 1757 ; elle se fit par corvées. On ouvrit et on rétablit la route d'Argentan à Caen, en 1764 ; celle de Paris, en 1767 ; celle d'Argentan à Grandville, fut commencée en 1788.

GRENIER A SEL.

La création du grenier à sel, et de sa Juridiction, à Argentan, remonte à l'établissement de la Gabelle. Exmes eut sa chambre particulière à sel, dans cette ville ; elle était administrée par les officiers d'Argentan. C'est en 1577 qu'elle y fut établie, elle y a resté jusqu'au règne de Louis XV, époque à laquelle on l'a transférée à Gacé. Les Bourgeois d'Exmes et les habitans des paroisses en deçà, furent assujettis au grenier à sel d'Argentan.

DOYENNE.

Argentan était un doyenné de l'archidiaconé du Houlme ; il contenait trente-cinq paroisses.

CHATEAU.

Cette Forteresse est peu remarquable. Elle sert maintenant de Salle d'Audience de première instance et de Maison d'arrêt. Comme la plupart des vieux châteaux, cet édifice a aussi sa tradition. On raconte qu'une jeune demoiselle qui y avait été injustement renfermée, y faisait autrefois de nocturnes apparitions, sous différentes formes. On l'appelait la demoiselle du château, et quelquefois la bête du château d'Argentan.

[p. 30]

EGLISES.

La ville a quatre Eglises paroissiales : St.-Germain, qui est au centre, St-Martin, St-Martin-des-Champs et Notre-Dame-de-Coulandon. Ces deux dernières sont bâties dans la campagne.

SAINT GERMAIN.

Saint-Germain, Evêque d'Auxerre, revenant d'Angleterre, passa vers 435, par Argentan où il s'arrêta quelque temps. Ses prédications et plusieurs miracles qu'il y opéra, convertirent beaucoup de monde à la foi. Dans le siècle suivant, les habitans d'Argentan se rappelant les vertus de ce Prélat, élevèrent un édifice sous son invocation. Cette Eglise a été bâtie plusieurs fois, toujours pour la rendre plus belle. L'avant dernière fois elle ne répondait pas à la beauté de sa tour ou clocher ; les habitans formèrent de nouveau le projet de la rétablir. Cet ouvrage repris au commencement du 15^{me}. siècle, et souvent interrompu à cause des guerres civiles, et surtout à cause des grandes dépenses qu'il occasionnait, fut enfin achevé en 1542. Le gros clocher que le Gouverneur n'avait pas permis de finir, il aurait dominé sur la citadelle, fut exhaussé comme on le voit aujourd'hui.

Le grand nombre de différens écussons qu'on voit aux voûtes du chœur, de la nef et des bas côtés, sont la preuve de la contribution que chacun des principaux habitans paya pour ce bel et vaste édifice.

[p. 31]

Au pilier du petit clocher, contre lequel est adossé l'autel de Saint Nicolas, est écrite en lettres cette Inscription :

Mil quatre cent quatre-vingt huit,
Par Jean Lemoine bon maçon,
Ce pilier icy construit.
Dieu pardonne la mal façon.
Et le fit faire Guy Pitard,
Du bien que Dieu lui a donnez,

Auquel sa femme avait part,
Du Paradis Benoits guerdonnez.
Par Jean Pitard a fondez,
Grandes Messes de la Passion,
Qui des cinq playes a été fondez,
Dieu lui fasse rémission.

On voit aussi un âne en demi relief sur un pilier, sa tête est entièrement dégagée. On dit que c'est la représentation d'un âne qui a charrié sur son dos toutes les pierres de l'Eglise.

EGLISE ST-MARTIN.

Simon Prouvère, dans son histoire ecclésiastique du diocèse, conjecture qu'elle fut bâtie peu de temps après la mort de son Patron, arrivée en 402. Plusieurs auteurs qui ont fait des mémoires sur Argentan, pensent qu'elle porta la première le titre de Paroisse. Quoiqu'il en soit, l'ancienne Eglise n'était, suivant l'historien déjà cité, qu'un simple et médiocre édifice. Le monument, le plus ancien, fut remarqué en 1683, lors de la refonte des cloches ; deux portaient la date du mois de Mai 1267. La troisième qui était la plus petite, annonçait

[p. 32]

une plus haute antiquité. Les caractères de son inscription ont fait conjecturer qu'elle avait été fondue sous le règne des Ducs de Normandie, Rois d'Angleterre. On a fait réédifier plusieurs fois cette Eglise. Gabriel de Montgomery, n'ayant pu obtenir des habitans le passage de son armée par l'enceinte de la ville, pour rejoindre celle du Prince de Condé, autre chef des troupes Calvinistes, qui était en Poitou, s'en empara au mois de Septembre 1568, et s'y retrancha. Un coup de coulevrine, que tira la garnison du château, fit brèche au clocher ; alors le Comte et ses soldats épouvantés de cette attaque, se retirèrent après avoir pillé l'Eglise et y avoir mis le feu qui la réduisit en cendres. Les habitans rebâtirent les murs que l'incendie avait considérablement endommagés. Mais comme les dépenses étaient trop fortes pour ce siècle malheureux, on ne fit monter la charpente de la nef que sur les portiques des claires-voies ; elle fut rebénite le 2 Avril 1577, par Louis Du Moulinet, Evêque de Sées, qui pour se soustraire à la vue des Calvinistes était venu se mettre à l'abri dans les murs de la ville, d'où il avait eu la douleur de la voir incendier, neuf ans auparavant. En 1607, on recommença à travailler de nouveau à cette église. En 1631, les murs furent élevés à la hauteur qu'ils avaient avant l'incendie et tels que nous les voyons aujourd'hui. Le haut de la flèche fut abattu par une tempête en 1701, et n'a pas été rétabli dans son premier état : il avait autrefois une plus haute élévation.

[p. 33]

EGLISE DE COULANDON.

Cette Eglise, sous l'invocation de Notre-Dame, n'était encore, il y a peu de siècles, qu'une simple chapelle. La paroisse fait partie de la ville depuis un temps immémorial : elle s'appelait *Cludion* au VII^e siècle. François, duc d'Alençon, y érigea, en 1578, un fief de chevalier de Haubert, sous le nom de Droulin : Henri III, roi de France, confirma cette érection par Lettres du 3 Juillet 1581, adressées au Parlement et à la Chambre des comptes de Paris.

EGLISE DE ST.-MARTIN-DES-CHAMPS OU DE MAUVAISVILLE.

L'Eglise, sous le titre de Saint Martin, est à gauche de la route d'Argentan à Sées, et le village à droite. Elle était à la présentation de l'Abbé de St-Vandrille, à qui Richard, Duc de Normandie, en avait donné le Patronage, en 1024. Guillaume le Conquérant en confirma la donation. Cette église qui est maintenant isolée, était anciennement entourée d'habitations qui furent consumées par un incendie. Tout près de là, l'an 1750 environ, on a trouvé une grande quantité de tombeaux en pierre avec des ossemens humains, ce qui indique un grand chemin : c'était l'usage dans l'antiquité de placer ainsi ces monumens. Dans le 10^e siècle, l'administration de l'hôtel-Dieu d'Argentan, fonda dans cette paroisse, au village de la Maladrerie, un Hôpital,

[p. 34]

pour y retirer les malades de cette ville attaqués de la lèpre. On bâtit auprès une chapelle sous l'invocation de la Madeleine, et un presbytère, pour le logement du directeur et des frères qui furent chargés d'avoir soin des lépreux.

COUVENT DES DOMINICAINS.

Le couvent des Dominicains d'Argentan était un des plus anciens de cet ordre, qui fut établi en France en 1216. En effet, dès 1226, plusieurs de ces frères se fixèrent à Argentan, où quelques-uns vicarièrent dans les paroisses de cette ville, et d'autres furent condonnés à l'Hôtel-Dieu. Raoul Osbert, marchand tanneur, donna le fonds où une partie de la maison fut bâtie, et de l'argent pour aider à la construire. C'est pourquoi il est regardé comme fondateur. On vient de renverser cette communauté avec l'intention de la remplacer par un hôtel-de-ville, une halle, une justice de paix et un tribunal de commerce.

CAPUCINS.

Au commencement du 17^{me}. siècle, les Jésuites et les Capucins sollicitèrent un établissement dans Argentan. L'utilité des premiers, qui désiraient y fonder un collège, leur fit donner l'exclusion par les principaux de la ville, qui ne voulaient pas, dit un historien du siècle, que les enfans du peuple puissent les éclipser, eux ou les leurs par les sciences ; ce qui décida en faveur des Capucins. La ville leur accorda deux acres et demie de terre, et ils commencèrent

[p. 35]

aussitôt leur établissement. Le zèle des habitans d'Argentan fut si efficace que ce monastère, commencé le 21 Mai 1621, fut bâti en 18 mois et rendu habitable. Le 1^{er}. gardien en fut élu en 1623. Il s'est tenu dans cette communauté 4 chapitres provinciaux, en 1645, 1664, 1681 et 1693. On a placé le collège dans leur local.

NOTRE-DAME-DE-LA-PLACE.

La fondation de cette Eglise ou Chapelle était d'une haute antiquité. Plusieurs écrivains, fondés sur une ancienne tradition, pensent qu'elle a été le premier monument chrétien élevé dans cette ville, sur les ruines d'un temple payen, dédié à la Déesse *Magn genit* révérée par les Gaulois. Au commencement du 5^{me}. siècle, les Eglises étaient encore très-rares dans nos contrées, et les temples dédiés aux idoles furent souvent consacrés au vrai Dieu. Les antiquaires de cette ville rapportent que cette Eglise était en grande vénération, et que les miracles qui s'y opéraient, attiraient une grande foule de monde. Elle tomba en ruine en 1461 ; mais on l'a fit réédifier, et l'on acheta du terrain pour élargir son cimetière. En 1623, les habitans désirant avoir une communauté à laquelle ils pussent confier l'éducation de leurs jeunes filles, en firent part à l'Abbesse d'Almenêches, qui promit d'en établir une, si on voulait lui donner l'Eglise et le Cimetière pour la fonder, sous la dépendance de son abbaye, ce qui fut fait. Plusieurs incendies et un défaut d'économie, réduisirent l'abbaye d'Almenêches à

[p. 36]

ne pouvoir soutenir le prieuré de Notre-Dame-de-la-Place, et de l'agrément de M. d'Annequin, elle fut abandonnée. Madame De Chambray, alors Abbesse, forma le dessein de la repeupler ; mais il lui fut défendu, par lettres de cachet, de recevoir des novices et on lui ordonna de se transporter dans la maison d'Argentan, considérablement agrandie. Par lettre de cachet du 16 Septembre 1736, les soeurs qui avaient persisté à demeurer dans celle d'Almenêches, furent forcées de se rendre à Argentan.

COUVENT DE SAINTE CLAIRE.

Ce Monastère, sous la règle modifiée de Ste-Claire, fut fondé dans cette ville en 1517. C'est un monument de la piété de Marguerite de Lorraine, qui après avoir déjà édifié plusieurs Couvens ou Hôpitaux dans différentes villes, jeta d'abord ses vues sur l'Hôtel-Dieu, pour le convertir en cloître. Elle y fit venir des Religieuses ; mais la réclamation des habitans de la ville, qui avaient fondé cette maison pour leurs malades, et l'avis de la Sorbonne, la firent changer de résolution. Les habitans pour l'engager à bâtir une nouvelle communauté qui devait la fixer dans leur ville, députèrent vers elle les plus notables, et lui offrirent au nom de tous une somme de 500 livres pour aider à la construction du Monastère. Flattée de ce témoignage elle y consentit, agréa l'offre et en passa acte avec la ville. Les bourgeois ne se bornèrent pas à cette contribution, les plus aisés l'aidèrent par leurs libéralités. Avant de

[p. 37]

jeter les fondemens de la nouvelle communauté, elle en fixa la règle. Au mois de Juillet 1519, elle quitta l'Hôtel-Dieu et occupa le château dont elle jouissait en douaire. Le dessein qu'elle avait de se faire Religieuse ne lui permit pas d'attendre que son monastère fût fini, elle prit l'habit de religieuse dans la chapelle de St-Nicolas du

château, et prononça ses vœux dans son nouveau monastère, le 11 Août 1520, avec douze filles qu'elle avait rassemblées de divers endroits. Après sa mort, on l'a regardée comme sainte.

CHAPELLE STE-CROIX.

Cette Chapelle fut fondée en 1489, à l'extrémité du faubourg St-Jacques, sur la route de Sées, dans la commune de Coulandon, par Michel Cajet, curé de cette commune. René, duc d'Alençon, comme seigneur d'Argentan, permit au fondateur, par Lettres Patentes, de la construire sur un petit friche, auprès de la croix des *Pélerins*, nommée aussi *Croix Pleureuse*, parce que ceux des habitans d'Argentan, qui entreprenaient le voyage de St-Jacques de Compostelle, voyage très à la mode dans le 11^e et 12^e siècle, étaient conduits en cérémonie hors de la ville, jusqu'à cette croix, où ils s'arrêtaient pour se recommander à Dieu, et prendre congé de leurs parents et amis.

Cette chapelle était de peu d'étendue, mais d'une construction agréable et solide. Elle est tombée en ruine depuis le commencement du siècle dernier.

[p. 38]

HOTEL-DIEU.

On ne connaît pas l'époque de son érection. La majeure partie de ses titres fut transportée au château de cette ville, lors de la guerre des Anglais et y fut brûlée. On sait qu'il a été fondé par les habitans pour le soulagement des pauvres malades de la ville. Il a eu des lettres-patentes confirmatives de ses possessions. On conserve, dans le Chartrier de la Maison, des Arrêts de François I.^{er} Roi de France, datés de 1544, et de Henri II, dans son conseil privé du 10 Février 1547. Ces arrêts furent confirmés par arrêts contradictoires des années 1642 et 1667, dans lesquels on reconnaît que les bourgeois en sont les fondateurs, et aussi que les places en sont à leur nomination : on y déclare les revenus exempts de dîmes.

L'administration de l'hôtel-dieu acquit, en 1554, une pièce de terre labourable, au bas des Tertres, avec des maisons qui s'y trouvaient, pour y établir un hôpital, et y retirer les pestiférés, qui mouraient en si grand nombre, que la ville était bientôt réduite en un désert.

Louis Dumoulinet, Evêque de Sées, y bénit un cimetière le 13 Mars 1580. Il le dédia à St-Roch et à St-Sébastien. La peste continuait toujours ses ravages ; on fit bâtir, en 1586, la chapelle, sous l'invocation de St-Roch, et des infirmeries plus vastes.

La ville d'Argentan, délivrée de plusieurs maladies contagieuses, négligea les bâtimens

[p. 39]

de l'hôpital de St-Roch, et on finit par les démolir, en 1727 et 1728. Il n'en reste plus maintenant que la chapelle et le cimetière.

ÉGLISE ET HOPITAL ST-JACQUES.

Ces édifices furent fondés dans le 11.^{me} siècle, par frère Roger, chevalier de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ce pieux Religieux fit bâtir cette Eglise avec l'Hôpital y attenant, pour donner l'hospitalité aux Pélerins allant à St-Jacques.

CHAPELLE DE ST-JEAN-BAPTISTE ET L'HOPITAL DES ENFANS TROUVÉS.

La chapelle St-Jean et le petit hôpital pour élever les enfans trouvés, étaient du 12^e. siècle. Cet établissement, construit sur une prolongation de deux arches du pont d'Orne, fut fondé par frère Roger, que nous avons déjà cité. Le pont prit alors le nom de Pont aux *Jetés*, qu'on donnait aux enfans jetés ou abandonnés, qu'on élevait dans cette maison. L'île *Gloriel*, formée par les deux bras de la rivière d'Orne, abandonna son ancien nom, et prit celui de *St-Jean*, nom de la chapelle. Une des arches du pont ayant manqué, vers 1774, la chapelle se renversa, en partie, dans la rivière et le reste fut démoli pour l'élargissement de la rue, en 1776. Louis-François Néel, Evêque de Sées, ordonna, par mandement provisoire, que l'acquit de la fondation serait transféré dans la chapelle de l'hôpital général de St-Louis.

[p. 40]

HOPITAL GÉNÉRAL DE St-LOUIS.

En 1684, dans une délibération générale des habitans d'Argentan, il fut arrêté qu'on établirait un hôpital général dans les bas côtés de l'Eglise de St-Thomas et autres bâtimens dont l'Hôtel-Dieu pouvait se passer. Des Commissaires du Roi, qui favorisait ces entreprises, vinrent à Argentan pour engager les habitans à fonder une maison particulière ; ils ne réussirent pas dans leur dessein.

L'Hôpital général subsista dans ce lieu jusqu'en 1742, qu'on arrêta le projet de la transférer dans un lieu particulier, par délibération du 15 avril 1742. On nomma des commissaires pour faire l'acquisition de l'auberge des Trois-Rois, et autres maisons attenantes, situées dans l'île Gloriel, vulgairement dite de St-Jean ; ce qui fut fait. On disposa ensuite les bâtimens pour le logement des pauvres qui y furent bientôt transférés. Louis-François Néel de Christot, Evêque de Séez, en bénit la chapelle, en 1742, sous l'invocation de St-Louis, roi de France.

Le gouvernement intérieur de la maison fut confié par la ville à des soeurs hospitalières, tirées de l'hôpital général de Caen, qui l'ont régie plusieurs années, sous la direction d'un administrateur. Elles furent remplacées par une supérieure, que l'administration jugea suffisante pour gouverner. M. l'abbé Dufresne, ayant cessé les

[p. 41]

fonctions d'administrateur de Saint-Louis, en 1751, fut remplacé par M. l'abbé Thomas, sieur du Vivier, et ce dernier, par M. Follope, curé d'Argentan. C'est au zèle de ce pasteur, que cet hôpital était redevable de la reconstruction de la façade, sur la rue, et de tout ce qui est à neuf dans l'intérieur des cours. Cette entreprise fut commencée en 1767. Depuis quelque temps on a transféré les enfans trouvés à l'hôtel-Dieu, et on a vendu cet établissement.

CHAPELLES DU CHATEAU.

Les deux chapelles, qui étaient dans l'enceinte du château, furent bâties avec les fortifications de la nouvelle ville et le palais, par Henri premier, roi d'Angleterre, duc de Normandie, après la bataille de Tinchebray, qui le mit en possession du Duché, en 1106. L'une fut ménagée dans l'épaisseur des murs du donjon, pour l'usage de la garnison que ce prince entretenait dans cette forteresse ; elle était dédiée à saint Feuillet. La seconde, qui était la chapelle domestique du château, était dans le pavillon, vers le nord, du côté de la cour.

Ce fut dans cette chapelle que les légats du Pape, et plusieurs Evêques d'Angleterre, s'assemblèrent en 1167, à l'occasion des démêlés qui existaient entre Henri II. et l'Archevêque de Cantorbery. Elle était dédiée à St-Côme et à St-Damien.

Cette chapelle, renfermée dans le château, renfermée dans le château, se trouvant trop petite pour la cour de

[p. 42]

Philippe de Valois, qui l'habitait, cessa d'être desservie, vers l'an 1373, et ce prince fit bâtir celle de St-Nicolas, dans la cour, près sa demeure. Les deux ailes ont été supprimées ; celle vers le nord, en 1727, pour l'ouverture de la rue neuve, faite en cette année. Elle sert maintenant de salle de spectacle.

CHAPELLE ET MAISON DES JÉSUITES MISSIONNAIRES.

Les Jésuites, qui avaient essayé plusieurs fois de former un établissement dans la ville d'Argentan, et toujours sans succès, en fondèrent un au commencement du siècle dernier. Le père Cendret, Jésuite-Missionnaire, acquit un jardin au bas du donjon, en 1708, où provisoirement il fit bâtir une maison, avec une petite chapelle.

Le père d'Irlande, successeur du père Cendret, engagea les habitans à faire élever un calvaire. Il fut adossé contre le mur du donjon ; la croix en fut plantée le 2 avril 1753.

L'ordre des Jésuites fut supprimé, en 1773, et leur habitation d'Argentan vendue comme les autres qui leur appartenaient.

Il s'est établi quelques communautés dans la ville depuis peu de temps, mais nous n'en parlerons que dans

l'histoire d'Argentan, que nous publierons dans cinq ou six mois ; cet *essai* n'en est qu'un très-petit abrégé.

[p. 43]

SAVANTS, LITTÉRATEURS.

BARBOT, Louis-Charles, né à Argentan en 1717, y mourut dans le mois d'Avril 1799. On a de lui *l'Analyse des Sciences* ; ouvrage de métaphysique, qui fut imprimé à Caen en 1791.

BAILLEUL, Jacques-Pierre-Toussaint, nâquit à Argentan, le 1^{er}. novembre 1738, et mourut à Sarceaux le 5 mai 1810. Il nous a laissé des *Mémoires historiques sur la ville d'Argentan*, et des *Notes* sur plusieurs lieux remarquables de ses environs. Ses Ouvrages sont restés manuscrits.

BERTIN, Nicolas, avocat à Argentan et Bailli de la Haute Justice de Marcei. Il a composé *une Introduction à la pratique Judiciaire pour les sièges subalternes de Normandie* : cet ouvrage parut à Caen en 1648.

BLONDEL, Baptiste d'Argentan, vicaire de Montabard, au commencement du 17^e. siècle. *Poésies Françaises* qui n'ont pas été imprimées.

BOIREL, Antoine, né à Argentan en 1625, fut un Chirurgien habile. Son *Traité des plaies de tête* est composé dans l'esprit d'Ambroise Paré, chef de la chirurgie française : il renferme un grand nombre d'observations dignes d'être consultées. Il a été imprimé à Alençon en 1777.

BOIREL, Nicolas, frère du précédent, a composé *de Nouvelles observations sur les maladies Vénéériennes*, Paris 1711, in 12. Il est encore auteur de quelques autres ouvrages sur la Médecine.

[p. 44]

BOUFFEY, Louis-Dominique-Amable, né à Villers-Bocage le 30 Août 1749, est mort à Argentan le 31 Mars 1820, c'était un médecin habile et érudit. On a de lui plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été couronnés par des Académies.

CHRÉTIEN des Croix, Nicolas, né à Argentan, à la fin du seizième siècle, était poète et auteur dramatique.

DESBORDES, Jacques, Dominicain, on a de lui *des Paraphrases*, l'explication de l'Apocalypse et la Concordance du breviaire romain. Il mourut en 1669.

DUMOULIN DEBOIS, de Commeaux, est mort à Argentan, sa patrie. Il a beaucoup travaillé sur Plutarque ; ses ouvrages sont restés manuscrits.

DE PERTHEVILLE, avocat au baillage d'Argentan, nous a laissé un manuscrit sur ses antiquités et les établissemens qui s'y sont faits de son temps.

DE COURTEILLES, *l'abbé*, nâquit à Argentan, le 27 octobre 1631. Nous avons de lui : 1°. *Description sincère et fidèle de la ville d'Argentan, curieusement recherchée*, par un Prêtre anonyme. 1693, 1694. On y lit cette devise : *Soli Deo*.

2°. Une version de l'éloge des saints du diocèse de Sées ; elle est datée de 1681.

3°. Les actes de la confrerie des Prêtres dans l'Eglise St-Germain. Ces ouvrages sont manuscrits, et aucun ne porte le nom de l'auteur.

ESTARD, médecin à Argentan, dans le 17^e. siècle, a écrit sur les Eaux de Saint-Paul. Il est encore auteur de quelques autres

[p. 45]

ouvrages sur la médecine.

GODÉCHAL, Thomas, nâquit à Argentan, vers la fin du 17^e. siècle. Auteur ascétique.

HONGRE, Jacques le, grand-vicaire du Cardinal d'Amboise, en 1563, fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Il donna des homélies fort estimées. Il écrivit la vie et prononça l'oraison funèbre du Duc de Guise. Il était né à Argentan, vers 1523 ; il mourut à Rouen en 1575.

HEREMBERT DU PATY, Charles, né à Argentan, en 1604, y mourut en 1695 : il a composé, 1^o Un ouvrage qui contenait des descriptions curieuses et des anecdotes historiques de cette ville ; il n'a pas été imprimé.

2^o. Un ouvrage de droit qui est aussi resté manuscrit. Il se trouve à la fin plusieurs pièces de vers sur les fastes d'Argentan.

3^o. Un autre ouvrage resté manuscrit, intitulé : *Singularités de Normandie*, avec la description curieuse des plus belles villes, 1647.

IVER DES RIVIÈRES, Jacques. Il a écrit un volume in-folio, intitulé *Antiquités d'Argentan, des anciennes familles nobles, des fiefs, de l'ancienne vicomté de la fondation du prieuré, dépendant d'Almenêche, dans l'Eglise de Notre Dame de la Place, etc.* 1632. Il est dédié à Louise Rouxel de Médavi, Abbessse d'Almenêche.

JAMET, Pierre-Charles, né à Argentan, le 15 Février 1701, mort à la fin du 18^e. siècle, est un écrivain laborieux, qui a donné des notes et remarques au dictionnaire

[p. 46]

de Trévoux. Il a publié entre autres ouvrages, *Essais métaphysiques*, 1732 ; *une Lettre à Lancelot sur l'Infini*, 1740 ; des Lettres sur le Lieu et l'Espace, 1742.

JAMET, François-Louis, mort en 1778, a fourni des Remarques savantes au *Manuel Lexique*, aux *Lois Forestières de France*, et plusieurs articles à *l'Année Littéraire*. Il était frère de l'auteur précédent.

LAUTOUR DUCHATEL, Louis, né à Argentan, en Janvier 1676, y mourut en 1758. Littérateur.

LAUTOUR, Pierre-Jacques, né à Argentan, dans le 18^e. siècle, était biographe et littérateur.

LAUTOUR DE MONTFORT, François, né à Argentan, dans le 18^e. siècle, mort à Orbec, était physicien et antiquaire.

LOISEL, Christôphe, curé d'Aunou, né à Argentan, dans le 17^e. siècle, a laissé un livre intitulé : *Maximes des sept Sages de la Grèce*, traduit du grec en distiques latins et en quatrains français.

LOUIS François, d'Argentan. Nous avons de lui des *Conférences théologiques sur la Grandeur de Dieu*, imprimées à Paris en 1678, *les Exercices intérieurs du chrétien*, et plusieurs autres ouvrages de piété. Il mourut en 1680.

MAHOT, Jean, nâquit à Argentan, dans le 16^e. siècle. Il était auteur ascétique.

PARIS, Louis-Michel, naquit à Argentan, le 29 Septembre 1740, et y mourut le 16 Juin 1806. Il cultiva les lettres dès son enfance et embrassa l'état ecclésiastique. Il étudia avec beaucoup de soin l'astronomie

[p. 47]

et la géographie. Après une longue absence il revint dans sa ville natale, en 1787, y réunit plusieurs élèves auxquels il enseigna la langue latine, et les deux sciences qui avaient fait l'objet de son étude favorite. A la révolution, ayant refusé de prêter serment, il partit pour l'Angleterre, où bientôt il fut connu par ses talents. Il eut beaucoup d'élèves. Il publia une *Introduction à l'étude de la géographie et des élémens de grammaire française*. On lui doit une jolie collection de 42 cartes élémentaires d'astronomie et de géographie.

PROUVÈRE-BICHETEAUX, Marin, nâquit à Argentan, se fit Jacobin, et y mourut en 1636. Il a composé les trois ouvrages suivans, qui sont restés manuscrits : *Histoire de Normandie et en particulier de la comté d'Alençon, avec les généalogies de plusieurs familles de cette province. Histoire ecclésiastique de la ville de Sées, terminée*

en 1623. *Chronique de la Congrégation gallicane, et en particulier du couvent d'Argentan.*

PROUVÈRE, Simon, né à Argentan, a laissé une *Histoire ecclésiastique du diocèse de Sées, manuscrite* ; c'est un de ses amis qui l'a terminée.

PROUVÈRE, Thomas, sieur de Bordeaux, apothicaire à Argentan, où il mourut, le 27 mai 1693, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Nous avons de lui, le *Détail* de ce qui s'est passé de mémorable dans cette ville, pendant sa vie. On y trouve beaucoup d'anecdotes extraites des registres de la fabrique de Saint Germain et du chartrier de l'Hôtel-Dieu. FIN.

[p. 48]

TABLE.

<i>Antiquité et situation d'Argentan,</i>	page 5
<i>Bailliage,</i>	27
<i>Capucins,</i>	34
<i>Château.</i>	29
<i>Chapelle St-Jean et l'hôpital des Enfants trouvés,</i>	39
<i>Chapelles du château,</i>	41
<i>Chapelle et maison des Jésuites-Missionnaires,</i>	42
<i>Chapelle Ste-Croix,</i>	37
<i>Couvent de Ste-Claire,</i>	36
<i>Couvent des Dominicains,</i>	34
<i>Coulandon,</i>	33
<i>Doyenné,</i>	29
<i>Eglises,</i>	30
<i>Election, Tribunal de lieutenant des maréchaux de France,</i>	28
<i>Eglise et l'Hôpital St-Jacques, (L')</i>	39
<i>Fortifications et guerres d'Argentan,</i>	7
<i>Gouverneurs,</i>	19
<i>Grenier à Sel,</i>	29
<i>Hôtel-Dieu, 38 Hôpital gén. St-Louis,</i>	40
<i>Maîtrise des Eaux et Forêts,</i>	8
<i>Municipalité, Milice bourgeoise,</i>	23
<i>Notre-Dame-de-la-Place,</i>	35
<i>Ponts et Chaussées,</i>	28
<i>Savants, Littérateurs,</i>	43
<i>Seigneurs,</i>	17
<i>St-Martin-des-Champs ou de Mauvaisville-Maladrerie,</i>	33
<i>St-Germain,</i>	30
<i>St-Martin,</i>	31
<i>Siège de Police,</i>	27
<i>Vicomté,</i>	26

FIN DE LA TABLE.

[p. 49]

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche I^{re}.

Anciennes armes de la ville d'Argentan.

Planche II.

Chemin de Sées,	VI
Chemin de Dorion,	XIII
Chemin du clos Neveu,	XXXX

Cimetière de Notre-Dame-de-la-Place,	XXXII
Cohue,	XVII
Eglise de St-Germain,	XXIV
Eglise de St-Martin,	XXXV
Eglise de la Trinité,	XIX
Eglise de St-Jacques,	VII
Fleuve d'Orne,	II
Fontaine de St-Martin,	XXXVI
Fossés,	XXXIX
Grande Rue,	XXI
Ile Gloriel,	X
Jardin de Plaisance,	XIV
Marais de la Chaussée,	XXIX
Moulin de Dorion,	III
Notre-Dame-de-la-Place,	XXXIII
Place publique,	XXXIV
Pont aux Jetés,	XI